



LES COMMUNES DE CORCELLES-CORMONDRÈCHE, NEUCHÂTEL ET VALANGIN COMMUNIQUENT

Aux représentant-e-s des médias

Les habitant-e-s ont tout à gagner d'un oui à la fusion le 25 novembre, rappellent Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin

Une envie de vivre ensemble entre voisins si proches

Les autorités des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin croient en la création, sur le littoral neuchâtelois, d'un pôle urbain fort et à taille humaine, se donnant les moyens d'investir et porteur de projets d'avenir. Elles l'ont fait savoir ensemble, ce jeudi matin devant les médias, manifestant leur souhait de voir naître une grande commune de Neuchâtel, pour autant que les habitant-e-s de Peseux acceptent la fusion le 25 novembre prochain.

Ce n'est pas par hasard que les représentants des trois communes avaient réuni les médias dans les locaux du collectif d'art Smallville: situé à l'ouest de Neuchâtel, dans un quartier populaire en plein développement mêlant logements, commerces et petite industrie, ce « lieu d'échange et d'expérimentation des pratiques artistiques », fondé par un groupe d'artistes implantés dans la région, est symbolique d'une agglomération créative et ouverte sur le monde. Une région qui, néanmoins, a besoin d'être plus forte pour affronter les défis et les complexités croissantes de demain.

Pour Neuchâtel, cela passe par la constitution d'un pôle urbain plus fort, plus dynamique pour jouer son rôle de moteur du développement de l'agglomération neuchâteloise. Une opportunité qui se présente une nouvelle fois suite à la décision du Tribunal fédéral de faire revoter les citoyennes et citoyens de Peseux. L'avenir d'une communauté de 45'000 habitant-e-s est désormais entre leurs mains, le 25 novembre prochain.

Le 5 juin 2016, les citoyennes et citoyens de la ville de Neuchâtel avaient ainsi largement accepté (73% de oui) le projet de Neuchâtel ouest, de même que Valangin (63%) et Corcelles-Cormondrèche (55%). « *Pour nos trois communes, la fusion est une évidence, a relevé Didier Boillat, conseiller communal à Corcelle-Cormondrèche. Elle permettra de renforcer des synergies déjà existantes entre nos communes, générera à terme des économies d'échelle et nous permet d'envisager un avenir commun adapté*

aux défis toujours plus complexes qui se présentent à nous, avec davantage de professionnalisme. »

Pour Aurélie Widmer, conseillère communale à Valangin, le projet de fusion pourrait offrir à la petite commune un nouveau souffle et une capacité d'investissement qu'elle n'aura peut-être plus à moyen terme. *« Quel que soit le résultat de la votation, le 25 novembre, nous ne pouvons pas envisager notre avenir autrement que dans le cadre d'une fusion »*. Pour autant, les membres des deux exécutifs ne craignent pas de perdre leur identité villageoise, ni d'être « avalés » par la ville de Neuchâtel : *« Les autres processus de fusion réalisés dans le canton n'ont en aucun cas confirmé cette crainte. Or, alors qu'en 2008 le canton comptait 62 communes, il n'en compte plus que 31 aujourd'hui »*, note la conseillère communale.

Pour les conseillers communaux, le projet de fusion n'a rien perdu de sa pertinence, au contraire: tous les aspects de la vie quotidienne, que ce soit le trafic, le logement, l'école ou l'intégration seront mieux gérés ensemble que séparément. Un changement d'échelle nécessaire pour l'avenir, avec aussi la volonté de dépasser les intérêts particuliers, comme l'ont souligné les conseillers communaux de la Ville de Neuchâtel, Violaine Blétry-de Montmollin et Thomas Facchinetti : *« La majorité des habitant-e-s qui se sont prononcés en faveur de la fusion ont souhaité faire passer les intérêts communs avant l'idéologie partisane. »*

Capacités d'investissement plus importantes pour les infrastructures, devenues vétustes dans certains villages, maintien de prestations de proximité, fiscalité avantageuse : les autorités ont démontré les avantages évidents cette union. Leurs représentants ont rappelé notamment qu'une antenne AVS/AI sera maintenue à Peseux en cas de oui.

« Mais la fusion n'est pas qu'un catalogue de prestations, c'est aussi un rêve partagé, une envie de vivre ensemble entre voisins si proches », ont relevé les représentants des autorités. Car à quelque dizaines de mètres de là, à la rue des Draizes, mis à part le panneau bleu indiquant « Peseux » d'un côté et « Neuchâtel » de l'autre, rien ne permet de savoir que l'on a changé de commune...

Neuchâtel, 8 novembre 2018

Renseignements complémentaires :

**Didier Boillat, conseiller communal de Corcelles-Cormondrèche, didier.boillat2@ne.ch,
032 886 53 00**

**Aurélie Widmer, conseillère communale de Valangin, aurelie.widmer@ne.ch,
078 614 91 92**

**Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale de Neuchâtel,
violaine.bletry-demontmollin@ne.ch, 032 717 72 03**